



NAO 2026 : première réunion

Débrief et revendications

Débrief

La première réunion Nao 2026 s'est tenue ce mardi 20 janvier.

La Direction a présenté en introduction les données sociales et des données économiques générales sur 2025 : chiffre d'affaires en baisse vs 2024, baisse du nombre de clients actifs, coûts fixes en augmentation en %, une inflation moyenne sur l'année 2025 à 1%.

Elle prévoit un contexte politique et macro-économique compliqué, des coûts de matières premières toujours en hausse et un environnement concurrentiel encore accru.

La Direction annonce déjà que **ses propositions seront bien en deçà de celles revendiquées par les différents syndicats**, au regard de la réalité des résultats et de la situation de Nespresso et de celle de Nestlé.

Un discours qui est malheureusement un bis repetita des années précédentes.

Nos Revendications

AUGMENTATIONS GÉNÉRALES COLLABORATEURS AYANT LE STATUT « EMPLOYÉ » ET TAM EN PARCOURS

- Augmentation générale **+2%**

AUGMENTATIONS GÉNÉRALES ET INDIVIDUELLES TOUS COLLABORATEURS (HORS PARCOURS ET CODIR)

- Augmentation générale (AG) : **+ 2 %** au 1er février 2026 et augmentation individuelle (AI) : **+ 1%** au 1er avril 2026
- Valorisation de l'ancienneté/technicité :
 - **+0.5 %** à partir de 6 ans
 - **+1%** à partir de 12 ans
 - **+1.5%** à partir de 15 ans

SUPPLÉMENT D'INTÉRESSÉMENT

- Mesure exceptionnelle de supplément d'intéressement : **500 €** bruts par collaborateur, au titre de 2025,

PERCOL

- Augmentation du plafond de l'abondement sur le PERCOL de 200 %, dans la limite de 1200 € pour 600 € versés par le collaborateur, applicable au 1er avril 2026

BUDGET ASC du CSE

- Budget porté à **3,5%** (Masse salariale Nespresso France)

CONGÉ D'ANCIENNETÉ

- **+ 1 jour** supplémentaire pour les collaborateurs à partir de 10 ans d'ancienneté

SEMAINE 4 JOURS

- Ouvrir la possibilité aux collaborateurs de passer à la semaine de 4 jours pour les Techniciens et Agents de Maîtrise

ENFANTS MALADES

- Prise en charge à 75 % des 5^{ème} et 6^{ème} jours

Nos Revendications

PARENTALITÉ

- Augmentation du chèque CESU pour garde d'enfants pour les collaborateurs des Boutiques ⇒ **500 €**

CHEQUE CESU HANDICAP

- Augmentation du chèque CESU pour les collaborateurs en situation de handicap (reconnus RQTH) ⇒ **600 €**

NESPRESSO ATTITUDE

- Augmentation à **250 €** et **125 €** suite au passage en avantage en nature
- Possibilité de faire sa demande dès l'atteinte du montant maximum

FORFAIT DE MOBILITÉ DURABLE

- Versement effectué en février (*campagne à effectuer en même temps que la campagne classique transport*)

ABONNEMENT TRANSPORT

- Maintien de la prise en charge de 75 % du coût de l'abonnement transport au bénéfice des salariés éligibles (*disposition remise en cause dans le Budget 2026 de l'Etat*)

TARIF COLLABORATEURS

- Augmentation de la remise café de 15% à **20%** à compter du 1^{er} mars 2026

FIDÉLITÉ À L'ENTREPRISE

- Revalorisation des chèques cadeaux 20 ans d'ancienneté ⇒ **400 €**

Notre avis

La **CGT Nespresso** a choisi de concentrer ses revendications sur **les salaires, la reconnaissance de l'engagement, de l'ancienneté et des avantages déjà existants.**

Un grand Groupe a de grandes responsabilités.

Aujourd'hui certain.e.s salarié.e.s perçoivent la prime d'activité cela est inacceptable pour une grande Entreprise, un grand Groupe. Nous devons pouvoir vivre dignement de notre salaire.

Notre objectif : que chaque salarié.e puisse **bénéficier d'une augmentation salariale** en 2026.

La **CGT Nespresso** est plus que jamais **déterminée** à faire que votre pouvoir d'achat augmente et ce même si cela implique moins de redistribution à Nespresso International.

La richesse est créée par les salarié.e.s qui ont également droit à leur part.

Nos revendications et valeurs rejoignent celles portées par la CFTC et le SNI2A: nous formerons donc ensemble une intersyndicale dans l'intérêt de tou.te.s les salarié.e.s lors de la prochaine réunion, le mardi 27 janvier

Votre délégation CGT pour cette négociation

Adeline Dupeux Déléguée syndicale Centrale 06.50.25.11.87

Thomas Délégué syndicale DRC

Julia Représentante syndicale au CSE Boutiques

